

Réf: Dossier N° 045892

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « THE IVORY SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX VALLON, Lot 94, Ilot  
0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mardi 22/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 07/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « THE IVORY SARL »

Objet : RESTAURANT, BAR, CAFETARIAT, VENTE DE BOISSONS,  
TRANSPORT ET LOGISTIQUE, TRANSFERT D'ARGENT  
DIVERSES  
PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX VALLON, Lot 94, Ilot 0

Dirigeant(s) : M SOROYEUN KAYODE PAUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06530 du 26/10/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31947/GTCA/RC/2021 du 26/10/2021

